Rapport de Repérage Amiante Avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.
La mission décrite sur la page de couverture du rapport n'a pu être menée à son terme : il y a lieu de réaliser des investigations approfondies.

REFERENCES DE LA MISSION

Numéro de dossier : M4074793
Date d'intervention : 14/04/2021

DONNEUR D'ORDRE

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE
77002 Melun

EXPERT

Lionel DA CUNHA
07 71 82 85 32
Certification n° : C010-SE07-2019
Décernée par : QUALIT COMPETENCES
CERTIFICATIONS

PROPRIETAIRE

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE
10 AVENUE CHARLES PEGUY
BP 114
77002 Melun

LIEU D'INTERVENTION

326LAA0102
RESIDENCE DES GUETTES
77670 SAINT MAMMES

ALERTE ! AMIANTE POSITIF VOUS AVEZ DES MESURES A PRENDRE.

> SYNTHESE DE CONCLUSION

Détail état de conservation des matériaux repérés (détail en page x)						
Etat	**EP**	**AC1**	**AC2**	**N=1**	**N=2**	**N=3**
Nombre	6	0	0	0	0	0

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES :
N=1 : Vous devez contrôler l'état de conservation des matériaux **tous les 3 ans**
N=2 : Vous devez faire réaliser une mesure d'empoussièrement **sous...**
N=3 : Vous devez faire effectuer des travaux de retrait ou de confinement **sous 3 ans**
RECOMMANDATIONS REGLEMENTAIRES :
EP : Vous devez contrôler l'état de conservation des matériaux **tous les 3 ans**
AC1: Vous devez recouvrir le matériau d'une couche de protection.
AC2 : Vous devez supprimer ou remplacer le composant.

Par : **Lionel DA CUNHA**

Siège administratif
Parc Saint Fiacre
53200 Château-Gontier
RCS 505 037 044

Révision	Date	Objet
REV 01	14/04/2021	Établissement du Dossier Technique

TEXTES DE REFERENCES

Examen réalisé conformément à l'application du décret N°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations et de l'Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis

PROGRAMME DE REPERAGE

Liste des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante suivant la NFX 46-020 d'Aout 2017
Ainsi quel descriptif de travaux fourni par le donneur d'ordre le jour de la commande retranscrit au paragraphe 3 du présent rapport

Important : Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

1. IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET DES INTERVENANTS

PARTIES PRENANTES

PARTIE PRENANTE	SOCIETE	ADRESSE
Donneur d'ordre	HABITAT	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE 77002 Melun
Propriétaire	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	10 AVENUE CHARLES PEGUY BP 114 77002 Melun
Accompagnateur	Sans accompagnateur	

EXPERT

Nos experts passent une certification de personnes qui consiste à valider les compétences et de répondre aux obligations réglementaires.

NOM DE L'EXPERT	ORGANISME DE CERTIFICATION	NUMERO DE CERTIFICATION	DATE D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION	DATE DE VALIDITE DE LA CERTIFICATION
Lionel DA CUNHA	QUALIT COMPETENCES CERTIFICATIONS	C010-SE07-2019	13/07/2019	12/07/2024

ASSURANCE DU DIAGNOSTIQUEUR

Le contrat d'assurance "Responsabilité des diagnostiqueurs immobiliers" permet de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle instituée par l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation relatif aux conditions d'établissement du dossier de diagnostic technique (DDT)

COMPAGNIE	NUMERO DE POLICE	DATE DE VALIDITE
Axa	3912280604	31/12/2021

LABORATOIRE

Adx groupe passe par un laboratoire privé afin de garantir l'indépendance et la neutralité d'Adx goupe

LABORATOIRE	N°ACCREDITATION COFRAC	ADRESSE
MYEASYLAB	50503704400706	Parc Heliopolis - 1103 Ave Jacques Cartier - CS40392 44800 SAINT-HERBLAIN

Nota : Pour la réalisation de cette expertise, le groupe ADX Groupe n'a fait appel à aucun sous-traitant (sauf pour l'analyse des échantillons traités par un laboratoire indépendant, le cas échéant).

> SOMMAIRE

1. IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET DES INTERVENANTS 2
2. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS 4
3. DESCRIPTIF DES TRAVAUX SUR LESQUELS PORTENT LES INVESTIGATIONS 5
4. CONCLUSIONS DU REPERAGE 7
5. QUANTIFICATION DES MATERIAUX AMIANTES 7
6. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE 11
7. PROGRAMME DE REPERAGE, DESCRIPTION DES INVESTIGATIONS REALISEES 13
8. ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS 29
9. RAPPORTS D'ANALYSES 35
10. ANNEXES /ATTESTATION D'ASSURANCE/ CERTIFICATION 42

AdxGroupe c'est aussi des professionnels pour vous accompagner sur vos projets dans :

BÂTIMENT

IMMOBILIER

ENVIRONNEMENT

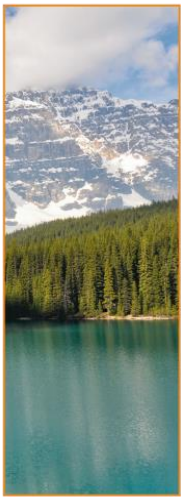

INDUSTRIE

NUMÉRISATION ET GESTION DES DONNÉES

FORMATION

2. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Adresse du bien :
326LAA0102
RESIDENCE DES GUETTES
77670 SAINT MAMMES

Numéro de mission : M4074793

Référence client : NC

Références cadastrales :

Visite effectuée le : 14/04/2021

Numéro de lot : Bat. N/A; Etage null; Porte 326LAA0102

Rapport édité, le : 26/04/2021

Documents demandés	Documents remis
Plan/Croquis du bâtiment	Non
Autres documents relatif à la construction (permis de construire, historique des travaux, etc.)	Non
Présence d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage sur le dossier	Non
Présence d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage Amiante sur le dossier	Non

Observations :
Néant

3. DESCRIPTIF DES TRAVAUX SUR LESQUELS PORTENT LES INVESTIGATIONS

Locaux ou parties de locaux concernés par les travaux :

2ème étage Porte 6 : Entrée, Cuisine, Séjour, Chambre 1, Chambre 2, Chambre 3, Chambre 4, Salle de bain, WC, Salle d'eau, PL 1, PL 2, Dégagement

Définition du périmètre et du programme de repérage :

Niveau	Pièce	Zone
2ème étage Porte 6	Cuisine	Mur donnant sur extérieur
	Séjour	Mur donnant sur extérieur
	Chambre 1	Mur donnant sur extérieur
	Chambre 2	Mur donnant sur extérieur
	Chambre 3	Mur donnant sur extérieur
	Chambre 4	Mur donnant sur extérieur
	Cuisine	Mur de refend
	Séjour	Mur de refend
	Chambre 1	Mur de refend
	Salle de bain	Mur de refend
	WC	Mur de refend
	PL 1	Mur de refend
	Entrée	Cloison
	Cuisine	Cloison
	Séjour	Cloison
	Chambre 1	Cloison
	Chambre 2	Cloison
	Chambre 3	Cloison
	Chambre 4	Cloison
	Salle de bain	Cloison
	WC	Cloison
	Salle d'eau	Cloison
	PL 1	Cloison
	Dégagement	Cloison
	Entrée	Sol
	Séjour	Sol
	Chambre 1	Sol
	PL 1	Sol
	PL 2	Sol
	Dégagement	Sol
	Chambre 2	Sol
	Chambre 3	Sol
	Chambre 4	Sol
	Salle d'eau	Sol
	Cuisine	Sol

Descriptif des travaux :

Embellissement des murs et sols du logement.

Important :

Dans le cadre de cette mission, le donneur d'ordre doit communiquer à ADX Groupe un état descriptif exhaustif écrit des travaux projetés que nous avons décrit ci-dessus.

Si le descriptif ci-dessus venait à être manquant ou incomplet, aucune réclamation ne pourra être portée par le donneur d'ordre. En effet ce rapport ne porte que sur la liste des locaux ou parties de locaux décrit ci-dessus exclusivement, tout autre local ou partie de local devra être considéré comme non visité et ne faisant pas partie du repérage.
Si des travaux supplémentaires au descriptif ci-dessus devaient être réalisés, des investigations complémentaires seraient à prévoir afin de compléter le présent repérage.

Liste des locaux, parties de locaux, composants ou parties de composants de la construction n'ayant pas pu être inspecté(s) dans le cadre d'un repérage réglementaire :

Localisation	Description
Néant	-

Localisation	Parties du local	Raison
2ème étage Porte 6 - Salle de bain, 2ème étage Porte 6 - WC	Sols	Impossibilité d'investigation approfondie non destructive, élément récent

Certains locaux, parties de locaux ou composants n'ont pas pu être sondés, des investigations approfondies doivent être réalisées afin d'y vérifier la présence éventuelle d'amiante.

4. CONCLUSIONS DU REPERAGE

Ce présent repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante et faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble pour la zone _impactée par les travaux décrits au paragraphe 3 du présent rapport.

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, lorsqu'il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante, la nature de ces matériaux et produits ainsi que leur localisation sont décrites ci-après.

Dans le cas où des matériaux contenant de l'amiante ont été repérés, il convient s'il a lieu de confier le désamiantage à une entreprise certifiée. Le repérage est conforme à la règlementation dans le cadre de cette mission. Toutefois, il n'est jamais possible d'être parfaitement exhaustif, dans la mesure où un sondage n'est représentatif qu'à l'endroit précis du support investigué. Il convient donc de rester toujours très vigilant lors des travaux quant à l'éventuelle mise à jour de matériaux suspects ce qui nécessitera un repérage complémentaire.

Tableau 1 – Synthèse des ZPSO Contenant de l'Amiante

ZPSO	Niveau	Localisation	Zone	Description du prélèvement réalisé*
ZPSO004	2ème étage Porte 6	Entrée; Séjour; Chambre 1; PL 1; PL 2	Sol	Analyse : P007 - Phase 1 Matériau semi-dur de type dalle de sol (gris) (Présence d'amiante) - Phase 2 Matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige) (Présence d'amiante) Analyse : P008 - Phase 1 Matériau semi-dur de type dalle de sol (gris) (Présence d'amiante) - Phase 2 Matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige) en traces (Présence d'amiante)
ZPSO009	2ème étage Porte 6	Salle d'eau	Sol	Analyse : P013 - Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type joint ciment (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (fibreux) (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige) en traces (Présence d'amiante)

5. QUANTIFICATION DES MATERIAUX AMIANTES

Afin de répondre à la réglementation et selon l'arrêté du l'Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis, l'opérateur de repérage procède à l'estimation de la quantité de matériaux et produits contenant de l'amiante dans le cas où le donneur d'ordre prévoit le retrait des matériaux ou produits en question afin d'évaluer les quantités prévisibles de déchets amianté.

Des matériaux amiantés ont été repéré, Adx-groupe doit procéder à la quantification de ceux-ci, nous vous invitons à appeler votre chargé d'affaire dédié ou nos bureaux afin de prévoir une mission complémentaire.

	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés
Affaire	M4074793
Opération	Lionel DA CUNHA
Site	326LAA0102 RESIDENCE DES GUETTES 77670 SAINT MAMMES
Date de réalisation	26/04/2021
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
Px	Prélèvement Positif
Px	Prélèvement négatif
S	Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Eléments ou pièces non visités	
LOCAL NON VISITÉ	Local non visitée
ELÉMENT NON VISITÉ	Elément non visité

	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés

Affaire	M4074793
Opération	Lionel DA CUNHA
Site	326LAA0102 RESIDENCE DES GUETTES 77670 SAINT MAMMES
Date de réalisation	26/04/2021
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
Px	Prélèvement Positif
Px	Prélèvement négatif
S	Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Eléments ou pièces non visités	
	Local non visitée
	Elément non visité

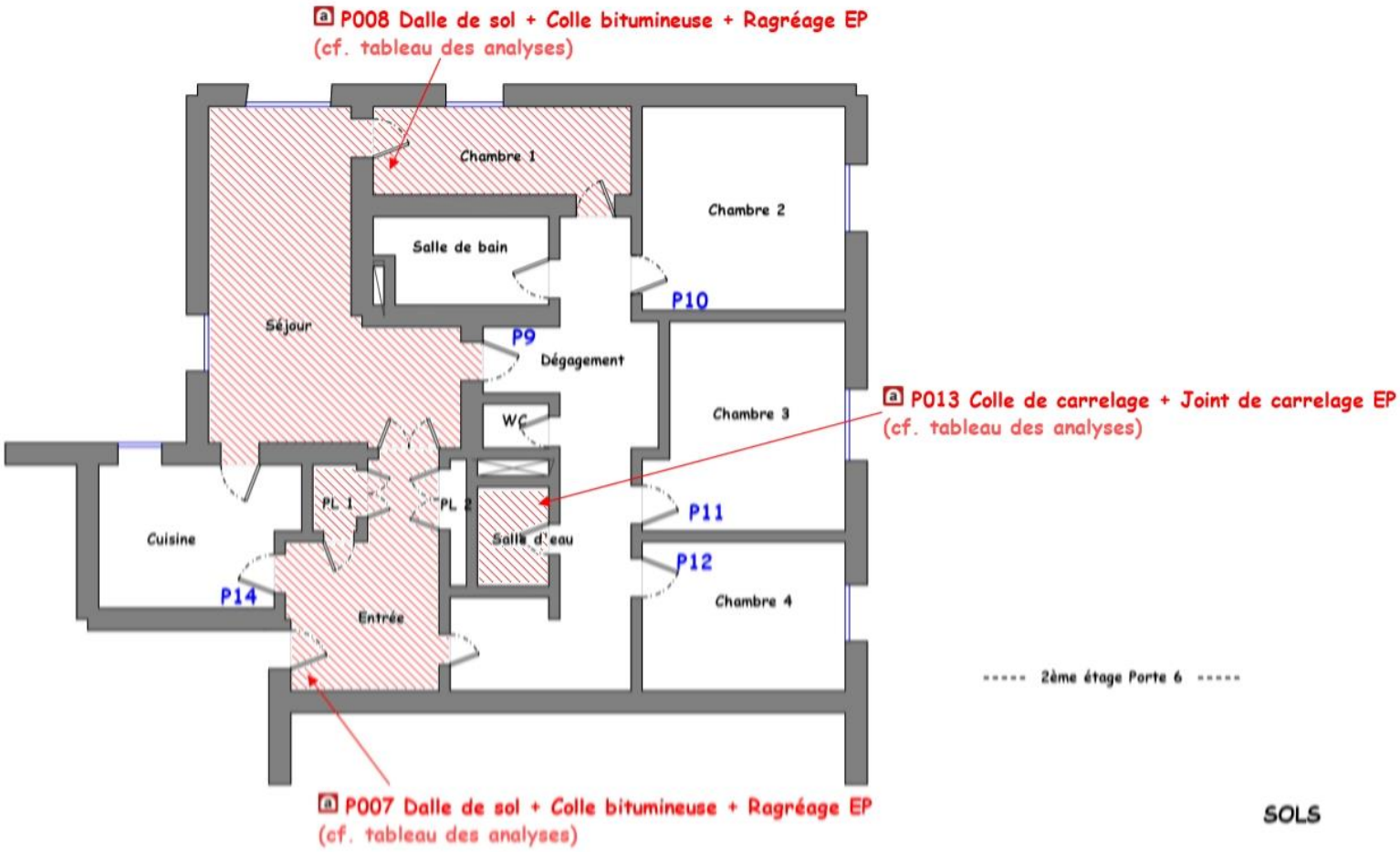

Tableau des analyses réalisées:

Echantillon	Description Expert	Description laboratoire	Résultat Laboratoire
P001	Identifiant: ZPSO001 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	- Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P002	Identifiant: ZPSO001 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	- Matériau fibreux de type papier peint (beige) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P003	Identifiant: ZPSO002 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	- Matériau fibreux de type papier peint (beige) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P004	Identifiant: ZPSO002 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	- Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P005	Identifiant: ZPSO003 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	- Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P006	Identifiant: ZPSO003 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	- Matériau fibreux de type papier peint (beige) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P007	Identifiant: ZPSO004 Description: Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragréage	- Phase 1 Matériau semi-dur de type dalle de sol (gris) Présence d'amiante - Phase 2 Matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige) Présence d'amiante	Présence d'amiante
P008	Identifiant: ZPSO004 Description: Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragréage	- Phase 1 Matériau semi-dur de type dalle de sol (gris) Présence d'amiante - Phase 2 Matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige) en traces Présence d'amiante	Présence d'amiante
P009	Identifiant: ZPSO005 Description: Couche1: Revêtement de sol + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragréage	- Phase 1 Matériau souple de type revêtement de sol (beige) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) en traces ; matériau semi-dur (beige) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P010	Identifiant: ZPSO006 Description: Couche1: Revêtement de sol + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragréage	- Phase 1 Matériau souple de type revêtement de sol (beige) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur (beige) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P011	Identifiant: ZPSO007 Description: Couche1: Revêtement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragréage	- Phase 1 Matériau souple de type revêtement de sol (bleu) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau souple de type revêtement de sol (bleu) en traces ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) en traces ; matériau semi-dur (beige) en traces Absence d'amiante	Absence d'amiante
P012	Identifiant: ZPSO008 Description: Couche1: Revêtement de sol + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragréage	- Phase 1 Matériau souple de type revêtement de sol (bleu) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau souple de type revêtement de sol (bleu) en traces ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P013	Identifiant: ZPSO009 Description: Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage	- Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type joint ciment (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (fibreux) (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige) en traces : Présence d'amiante	Présence d'amiante
P014	Identifiant: ZPSO010 Description: Couche1: Revêtement de sol + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Colle de carrelage + Couche4: Joint de carrelage	- Matériau souple de type revêtement de sol (fibreux) (vert) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type joint ciment (gris) : Absence d'amiante	Absence d'amiante

6. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Programme de repérage :

Le programme de repérage de la mission décrite en tête du présent rapport est exhaustif et nécessite des sondages destructifs et/ou des démontages particuliers, de manière à suivre rigoureusement le périmètre de travaux définis avec le donneur d'ordre et l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'Aout 2017.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels et justifiés certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage émet les réserves et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes des travaux.

Ne font pas partie du repérage :

- Les machineries en place (ascenseur / ventilation) (en service et nécessitant une habilitation particulière pour y pénétrer)
- Les locaux « Poste de Transformation » (en service et nécessitant une habilitation particulière pour y pénétrer)
- Les locaux ou parties de locaux n'ayant pu être inspectés et listés dans le tableau page précédente
- Les ouvrages et réseaux enterré

Sondages :

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage recherche et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants listés en annexe 1 de l'Arrêté du 16 juillet 2019 sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également. L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Notamment, il convient de procéder aux investigations suivantes :

- Les plénums doivent être inspectés
- Les gaines techniques doivent être contrôlées
- Les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;
- Les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels, qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que la démolition / les travaux ne commence(nt), l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires qui devront-être réalisées entre les différentes étapes de la démolition/les travaux.

Chaque sondage est décrit dans la section 7 « *Description des investigations réalisées* ». Ils sont réalisés en partant de la surface du support jusqu'à l'élément structurel du bâtiment.

En respect de l'Annexe C de la norme NF X 46-020, les s réalisés dans le cadre du présent repérage concernent tout ou partie de l'épaisseur des matériaux.

Les mesures de prévention collective, le choix des équipements de protection individuelle et du matériel à utiliser sont issus de l'évaluation des risques réalisée préalablement à l'intervention, selon le mode opératoire d'ADX Groupe dans lequel est détaillée la méthodologie de prélèvements.

Établissement des zones présentant des similitudes d'ouvrage (ZPSO)

La recherche et la détermination des ZPSO est une démarche réalisée au cours de l'ensemble des étapes de la mission, dans le but final d'aboutir à l'identification et la localisation des ZPSO contenant ou non de l'amiante. Chaque ZPSO sera donc identifiée par un ouvrage de référence, choisi comme le plus représentatif des ouvrages similaires. Parmi les ouvrages composant l'immeuble bâti, l'opérateur de repérage prend en compte un certain nombre de critères pour déterminer chacun des ouvrages de référence

Le nombre de sondages à réaliser sera directement impacté par le caractère continu ou discontinu de la ZPSO.

MESURES A PRENDRE EN FONCTION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX AMIANTES :

Important : Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

FLOCAGES, CALORIFUGEAGES & FAUX-PLAFONDS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES OBLIGATOIRES)

N=1 : Contrôle triennal de l'état de conservation
N=2 : Effectuer des mesures d'empoussièrement de l'air
N=3 : Effectuer des travaux de retrait ou de confinement sous 36 mois
(Voir fiche(s) d'évaluation ci-après)

AUTRES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES D'ORDRE GENERALE)

EP : Surveiller l'évolution de l'état de conservation.
AC1 : Recouvrir le matériau d'une couche de protection.
AC2 : Supprimer ou remplacer le composant.

Ecart, adjonction ou suppression par rapport à la norme NF X 46-020 :

Information relative aux conditions spécifiques du repérage, telles que les conditions d'inaccessibilité, l'impossibilité de réaliser un prélèvement destructif, etc. :

Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux.
ADX GROUPE a choisi d'utiliser les critères non subjectifs de l'évaluation de l'état de conservation des matériaux de la liste B. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

Les écarts suivants sont à signaler :

Sur demande du donneur d'ordre les pièces sèches et les pièces humides n'ont pas été séparées,
par conséquent le rapports ne respectent pas les préconisation de la NFX 46-020

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	X	-	-
Bâtiment vide d'occupants	X		
Bâtiment vide de mobilier	X		
Les équipements et installations étaient en service		X	
Les équipements et installations étaient alimentés		X	
Vide sanitaire accessible			X
Combles ou toiture accessibles et visitables			X

7. PROGRAMME DE REPERAGE, DESCRIPTION DES INVESTIGATIONS REALISEES

Descriptif des sondages et prélèvements effectués pour les ouvrages objet de la mission selon l'annexe A de la norme NFX 46 020 d'Aout 2017

1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités

Sans objet

2 - Parois verticales extérieures et Façades

Sans objet

3 - Parois verticales intérieures

ZPSO001 : Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché

Niveau : 2ème étage Porte 6

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Cuisine	1	Mur donnant sur extérieur	Oui 2ème étage Porte 6 - Cuisine : Mur A	Identifiant: ZPSO001 Echantillon: M4074793/P001, réf. labo.: 21RI036732-001 M4074793/P002, réf. labo.: 21RI036732-002 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Composant de la construction: 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P001 Partie analysée par le laboratoire: - Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) : Absence d'amiante	

Séjour	2	Mur donnant sur extérieur	Oui 2ème étage Porte 6 - Séjour : Mur B	Identifiant: ZPSO001 Echantillon: M4074793/P001, réf. labo.: 21RI036732-001 M4074793/P002, réf. labo.: 21RI036732-002 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Composant de la construction: 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P002 Partie analysée par le laboratoire: - Matériau fibreux de type papier peint (beige) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) : Absence d'amiante	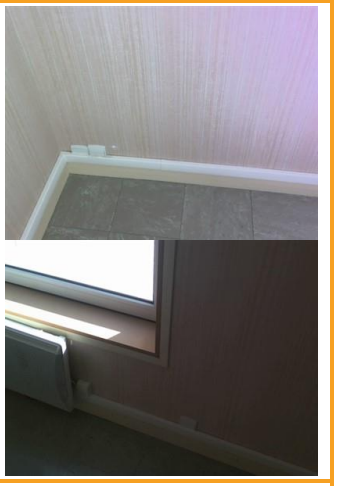
Chambre 1	3	Mur donnant sur extérieur	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P001, P002	Identifiant: ZPSO001 Echantillon: M4074793/P001, réf. labo.: 21RI036732-001 M4074793/P002, réf. labo.: 21RI036732-002 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Composant de la construction: 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P001, P002	Idem photo : P001; P002

Chambre 2	4	Mur donnant sur extérieur	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P001, P002	Identifiant: ZPSO001 Echantillon: M4074793/P001, réf. labo.: 21RI036732-001 M4074793/P002, réf. labo.: 21RI036732-002 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Composant de la construction: 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P001, P002	Idem photo : P001; P002
Chambre 3	5	Mur donnant sur extérieur	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P001, P002	Identifiant: ZPSO001 Echantillon: M4074793/P001, réf. labo.: 21RI036732-001 M4074793/P002, réf. labo.: 21RI036732-002 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Composant de la construction: 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P001, P002	Idem photo : P001; P002
Chambre 4	6	Mur donnant sur extérieur	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P001, P002	Identifiant: ZPSO001 Echantillon: M4074793/P001, réf. labo.: 21RI036732-001 M4074793/P002, réf. labo.: 21RI036732-002 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Composant de la construction: 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P001, P002	Idem photo : P001; P002

ZPSO002 : Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, …) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché

Niveau : 2ème étage Porte 6

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Cuisine	1	Mur de refend	Oui 2ème étage Porte 6 - Séjour : Mur A	Identifiant: ZPSO002 Echantillon: M4074793/P003, réf. labo.: 21RI036732-003 M4074793/P004, réf. labo.: 21RI036732-004 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, …) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Composant de la construction: 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, …) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P004 Partie analysée par le laboratoire: - Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) : Absence d'amiante	
Séjour	2	Mur de refend	Oui 2ème étage Porte 6 - Cuisine : Mur A	Identifiant: ZPSO002 Echantillon: M4074793/P003, réf. labo.: 21RI036732-003 M4074793/P004, réf. labo.: 21RI036732-004 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, …) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Composant de la construction: 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, …) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P003 Partie analysée par le laboratoire: - Matériau fibreux de type papier peint (beige) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) : Absence d'amiante	

Chambre 1	3	Mur de refend	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P003, P004	Identifiant: ZPSO002 Echantillon: M4074793/P003, réf. labo.: 21RI036732-003 M4074793/P004, réf. labo.: 21RI036732-004 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Composant de la construction: 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P003, P004	Idem photo : P004; P003
Salle de bain	4	Mur de refend	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P003, P004	Identifiant: ZPSO002 Echantillon: M4074793/P003, réf. labo.: 21RI036732-003 M4074793/P004, réf. labo.: 21RI036732-004 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Composant de la construction: 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P003, P004	Idem photo : P004; P003
WC	5	Mur de refend	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P003, P004	Identifiant: ZPSO002 Echantillon: M4074793/P003, réf. labo.: 21RI036732-003 M4074793/P004, réf. labo.: 21RI036732-004 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Composant de la construction: 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P003, P004	Idem photo : P004; P003

PL 1	6	Mur de refend	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P003, P004	Identifiant: ZPSO002 Echantillon: M4074793/P003, réf. labo.: 21RI036732-003 M4074793/P004, réf. labo.: 21RI036732-004 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Composant de la construction: 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P003, P004	Idem photo : P004; P003

ZPSO003 : Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, …) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché

Niveau : 2ème étage Porte 6

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Entrée	1	Cloison	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P005, P006	Identifiant: ZPSO003 Echantillon: M4074793/P005, réf. labo.: 21RI036732-005 M4074793/P006, réf. labo.: 21RI036732-006 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, …) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Composant de la construction: 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, …) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P005, P006	Idem photo : P005; P006
Cuisine	2	Cloison	Oui 2ème étage Porte 6 - Cuisine : Mur A	Identifiant: ZPSO003 Echantillon: M4074793/P005, réf. labo.: 21RI036732-005 M4074793/P006, réf. labo.: 21RI036732-006 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, …) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Composant de la construction: 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, …) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P005 Partie analysée par le laboratoire: - Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) : Absence d'amiante	

Séjour	3	Cloison	Oui 2ème étage Porte 6 - Séjour : Mur A	Identifiant: ZPSO003 Echantillon: M4074793/P005, réf. labo.: 21RI036732-005 M4074793/P006, réf. labo.: 21RI036732-006 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Composant de la construction: 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P006 Partie analysée par le laboratoire: - Matériau fibreux de type papier peint (beige) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) : Absence d'amiante	
Chambre 1	4	Cloison	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P005, P006	Identifiant: ZPSO003 Echantillon: M4074793/P005, réf. labo.: 21RI036732-005 M4074793/P006, réf. labo.: 21RI036732-006 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Composant de la construction: 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P005, P006	Idem photo : P005; P006
Chambre 2	5	Cloison	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P005, P006	Identifiant: ZPSO003 Echantillon: M4074793/P005, réf. labo.: 21RI036732-005 M4074793/P006, réf. labo.: 21RI036732-006 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Composant de la construction: 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P005, P006	Idem photo : P005; P006

Chambre 3	6	Cloison	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P005, P006	Identifiant: ZPSO003 Echantillon: M4074793/P005, réf. labo.: 21RI036732-005 M4074793/P006, réf. labo.: 21RI036732-006 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Composant de la construction: 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P005, P006	Idem photo : P005; P006
Chambre 4	7	Cloison	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P005, P006	Identifiant: ZPSO003 Echantillon: M4074793/P005, réf. labo.: 21RI036732-005 M4074793/P006, réf. labo.: 21RI036732-006 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Composant de la construction: 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P005, P006	Idem photo : P005; P006
Salle de bain	8	Cloison	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P005, P006	Identifiant: ZPSO003 Echantillon: M4074793/P005, réf. labo.: 21RI036732-005 M4074793/P006, réf. labo.: 21RI036732-006 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Composant de la construction: 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P005, P006	Idem photo : P005; P006

WC	9	Cloison	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P005, P006	Identifiant: ZPSO003 Echantillon: M4074793/P005, réf. labo.: 21RI036732-005 M4074793/P006, réf. labo.: 21RI036732-006 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Composant de la construction: 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P005, P006	Idem photo : P005; P006
Salle d'eau	10	Cloison	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P005, P006	Identifiant: ZPSO003 Echantillon: M4074793/P005, réf. labo.: 21RI036732-005 M4074793/P006, réf. labo.: 21RI036732-006 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Composant de la construction: 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P005, P006	Idem photo : P005; P006
PL 1	11	Cloison	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P005, P006	Identifiant: ZPSO003 Echantillon: M4074793/P005, réf. labo.: 21RI036732-005 M4074793/P006, réf. labo.: 21RI036732-006 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Composant de la construction: 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P005, P006	Idem photo : P005; P006

Dégagement	12	Cloison	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P005, P006	Identifiant: ZPSO003 Echantillon: M4074793/P005, réf. labo.: 21RI036732-005 M4074793/P006, réf. labo.: 21RI036732-006 Description: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Composant de la construction: 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder: Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P005, P006	Idem photo : P005; P006

4 - Plafonds et faux plafonds

Sans objet

5 - Planchers et planchers techniques

ZPSO004 : Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragréage

Niveau : 2ème étage Porte 6

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Entrée	1	Sol	Oui 2ème étage Porte 6 - Entrée : Sol	Identifiant: ZPSO004 Echantillon: M4074793/P007, réf. labo.: 21RI036732-007 M4074793/P008, réf. labo.: 21RI036732-008 Description: Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragréage Composant de la construction: 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie à sonder: Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragréage Justificatif: Après analyse en laboratoire	EP	Analyse: P007 Partie analysée par le laboratoire: - Phase 1 Matériau semi-dur de type dalle de sol (gris) Présence d'amiante - Phase 2 Matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige) Présence d'amiante	

Séjour	2	Sol	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P007, P008	Identifiant: ZPSO004 Echantillon: M4074793/P007, réf. labo.: 21RI036732-007 M4074793/P008, réf. labo.: 21RI036732-008 Description: Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragréage Composant de la construction: 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie à sonder: Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragréage Justificatif: Après analyse en laboratoire	EP	Analyse: P007, P008	Idem photo : P007; P008
Chambre 1	3	Sol	Oui 2ème étage Porte 6 - Chambre 1 : Sol	Identifiant: ZPSO004 Echantillon: M4074793/P007, réf. labo.: 21RI036732-007 M4074793/P008, réf. labo.: 21RI036732-008 Description: Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragréage Composant de la construction: 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie à sonder: Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragréage Justificatif: Après analyse en laboratoire	EP	Analyse: P008 Partie analysée par le laboratoire: - Phase 1 Matériau semi-dur de type dalle de sol (gris) Présence d'amiante - Phase 2 Matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige) en traces Présence d'amiante	
PL 1	4	Sol	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P007, P008	Identifiant: ZPSO004 Echantillon: M4074793/P007, réf. labo.: 21RI036732-007 M4074793/P008, réf. labo.: 21RI036732-008 Description: Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragréage Composant de la construction: 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie à sonder: Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragréage Justificatif: Après analyse en laboratoire	EP	Analyse: P007, P008	Idem photo : P007; P008
PL 2	5	Sol	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P007, P008	Identifiant: ZPSO004 Echantillon: M4074793/P007, réf. labo.: 21RI036732-007 M4074793/P008, réf. labo.: 21RI036732-008 Description: Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragréage Composant de la construction: 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie à sonder: Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragréage Justificatif: Après analyse en laboratoire	EP	Analyse: P007, P008	Idem photo : P007; P008

ZPSO005 : Couche1: Revêtement de sol + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragréage

Niveau : 2ème étage Porte 6

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Dégagement	1	Sol	Oui 2ème étage Porte 6 - Dégagement : Sol	Identifiant: ZPSO005 Réf. échantillon: M4074793/P009 Réf. laboratoire: 21RI036732-009 Description: Couche1: Revêtement de sol + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragréage Composant de la construction: 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie à sonder: Couche1: Revêtement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragréage Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P009 Partie analysée par le laboratoire: - Phase 1 Matériau souple de type revêtement de sol (beige) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) en traces ; matériau semi-dur (beige) Absence d'amiante	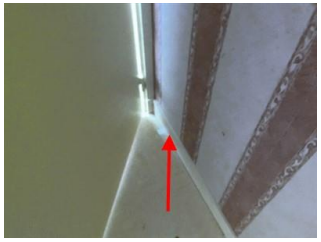

ZPSO006 : Couche1: Revêtement de sol + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragréage

Niveau : 2ème étage Porte 6

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Chambre 2	1	Sol	Oui 2ème étage Porte 6 - Chambre 2 : Sol	Identifiant: ZPSO006 Réf. échantillon: M4074793/P010 Réf. laboratoire: 21RI036732-010 Description: Couche1: Revêtement de sol + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragréage Composant de la construction: 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie à sonder: Couche1: Revêtement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragréage Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P010 Partie analysée par le laboratoire: - Phase 1 Matériau souple de type revêtement de sol (beige) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur (beige) Absence d'amiante	

ZPSO007 : Couche1: Revêtement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragréage

Niveau : 2ème étage Porte 6

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Chambre 3	1	Sol	Oui 2ème étage Porte 6 - Chambre 3 : Sol	Identifiant: ZPSO007 Réf. échantillon: M4074793/P011 Réf. laboratoire: 21RI036732-011 Description: Couche1: Revêtement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragréage Composant de la construction: 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie à sonder: Couche1: Revêtement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragréage Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P011 Partie analysée par le laboratoire: - Phase 1 Matériau souple de type revêtement de sol (bleu) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau souple de type revêtement de sol (bleu) en traces ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) en traces ; matériau semi-dur (beige) en traces Absence d'amiante	

ZPSO008 : Couche1: Revêtement de sol + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragréage

Niveau : 2ème étage Porte 6

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Chambre 4	1	Sol	Oui 2ème étage Porte 6 - Chambre 4 : Sol	Identifiant: ZPSO008 Réf. échantillon: M4074793/P012 Réf. laboratoire: 21RI036732-012 Description: Couche1: Revêtement de sol + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragréage Composant de la construction: 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie à sonder: Couche1: Revêtement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragréage Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P012 Partie analysée par le laboratoire: - Phase 1 Matériau souple de type revêtement de sol (bleu) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau souple de type revêtement de sol (bleu) en traces ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) Absence d'amiante	

ZPSO009 : Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage

Niveau : 2ème étage Porte 6

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Salle d'eau	1	Sol	Oui 2ème étage Porte 6 - Salle d'eau : Sol	Identifiant: ZPSO009 Réf. échantillon: M4074793/P013 Réf. laboratoire: 21RI036732-013 Description: Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage Composant de la construction: 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie à sonder: Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage Justificatif: Après analyse en laboratoire	EP	Analyse: P013 Partie analysée par le laboratoire: - Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type joint ciment (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (fibreux) (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige) en traces : Présence d'amiante	

ZPSO010 : Couche1: Revêtement de sol + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Colle de carrelage + Couche4: Joint de carrelage

Niveau : 2ème étage Porte 6

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Cuisine	1	Sol	Oui 2ème étage Porte 6 - Cuisine : Sol	Identifiant: ZPSO010 Réf. échantillon: M4074793/P014 Réf. laboratoire: 21RI036732-014 Description: Couche1: Revêtement de sol + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Colle de carrelage + Couche4: Joint de carrelage Composant de la construction: 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie à sonder: Couche1: Revêtement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Colle de carrelage + Couche4: Joint de carrelage Justificatif: Après analyse en laboratoire		Analyse: P014 Partie analysée par le laboratoire: - Matériau souple de type revêtement de sol (fibreux) (vert) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type joint ciment (gris) : Absence d'amiante	

6 - Conduits et accessoires intérieurs

Sans objet

7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques

Sans objet

8 - Équipements divers et accessoires

Sans objet

9 - Fondations et soubassements

Sans objet

10 - Aménagements, voiries et réseaux divers

Sans objet

11 - Composants Hors norme

Sans objet

Légende : « ! - matériaux indissociables* » l'échantillon multicouche a été envoyée au laboratoire avec une demande d'analyse sur chaque couche séparément. Cependant, le laboratoire n'ayant pas réussi à distinguer chacune d'entre-elle, le retour de l'analyse a été généralisé à l'ensemble de l'échantillon. Des investigations complémentaires pourront être réalisées sur simple demande.

8. ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS

Important : Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX OU PRODUITS SELON LES CRITERES DE LA LISTE A

Aucune évaluation n'a été réalisée

MESURES A PRENDRE EN FONCTION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX AMIANTES SELON LES CRITERES DE LA LISTE A

FLOCAGES, CALORIFUGEAGES & FAUX-PLAFONDS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES OBLIGATOIRES)

AMIANTE DETECTE

N = 1	Contrôle triennal de l'état de conservation
N = 2	Effectuer des mesures d'empoussièrement de l'air
N = 3	Effectuer des travaux de retrait ou de confinement sous 36 mois

(Voir fiche(s) d'évaluation, ci-avant)

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX OU PRODUITS SELON LES CRITERES DE LA LISTE B

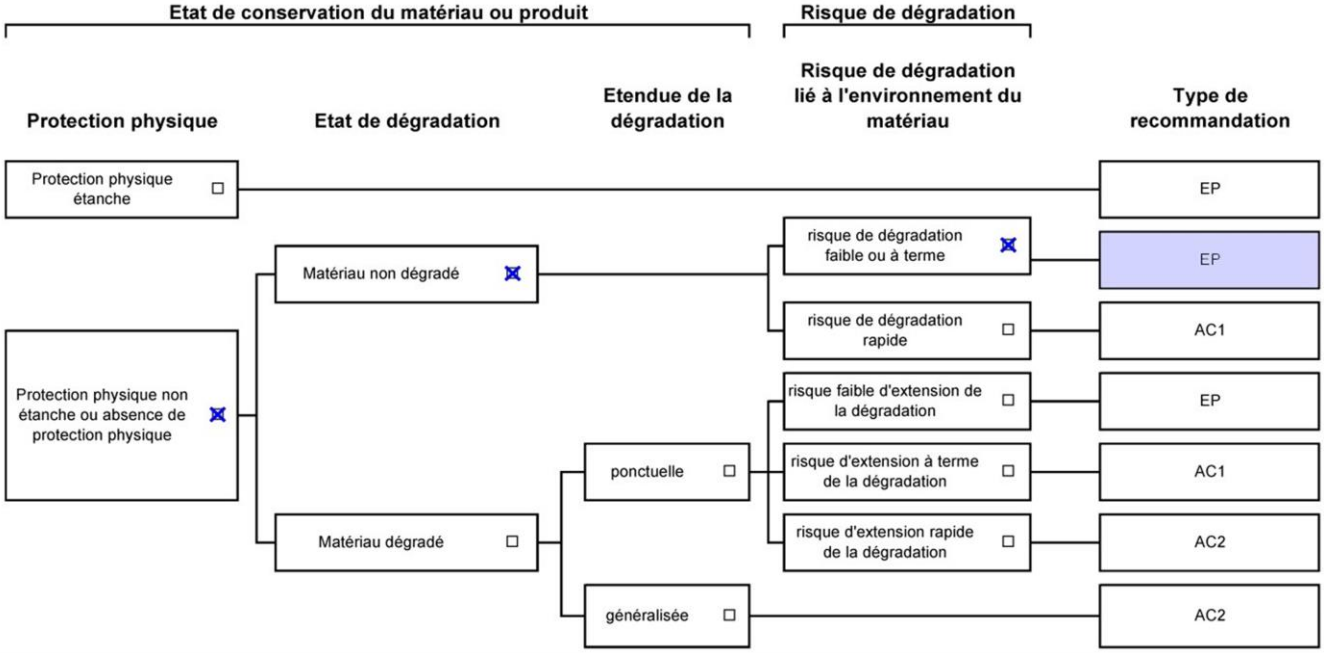

Dossier n° M4074793
Date de l'évaluation : 14/04/2021
Bâtiment / local ou zone homogène : 2ème étage Porte 6 - Entrée
Identifiant Matériau : ZPSO004
Matériau : Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragréage
Résultat EP (Z-III-RF)

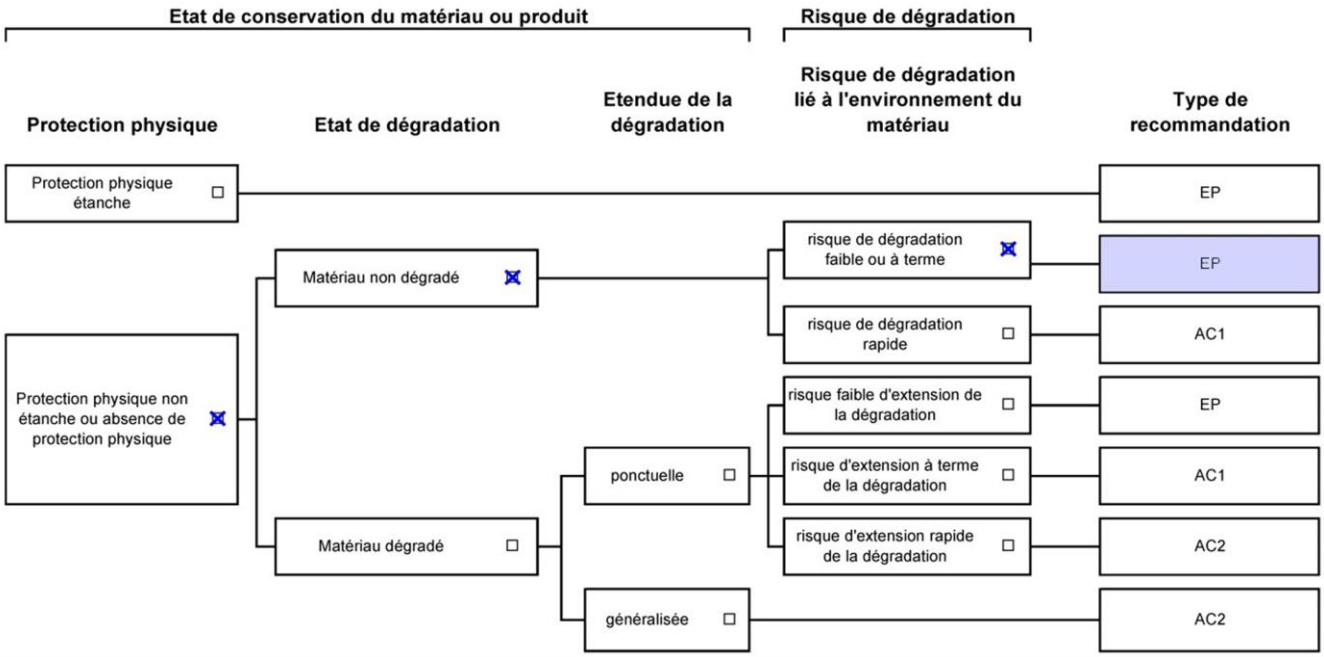

Dossier n° M4074793
Date de l'évaluation : 14/04/2021
Bâtiment / local ou zone homogène : 2ème étage Porte 6 - Séjour
Identifiant Matériau : ZPSO004
Matériau : Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragréage
Résultat EP (Z-III-RF)

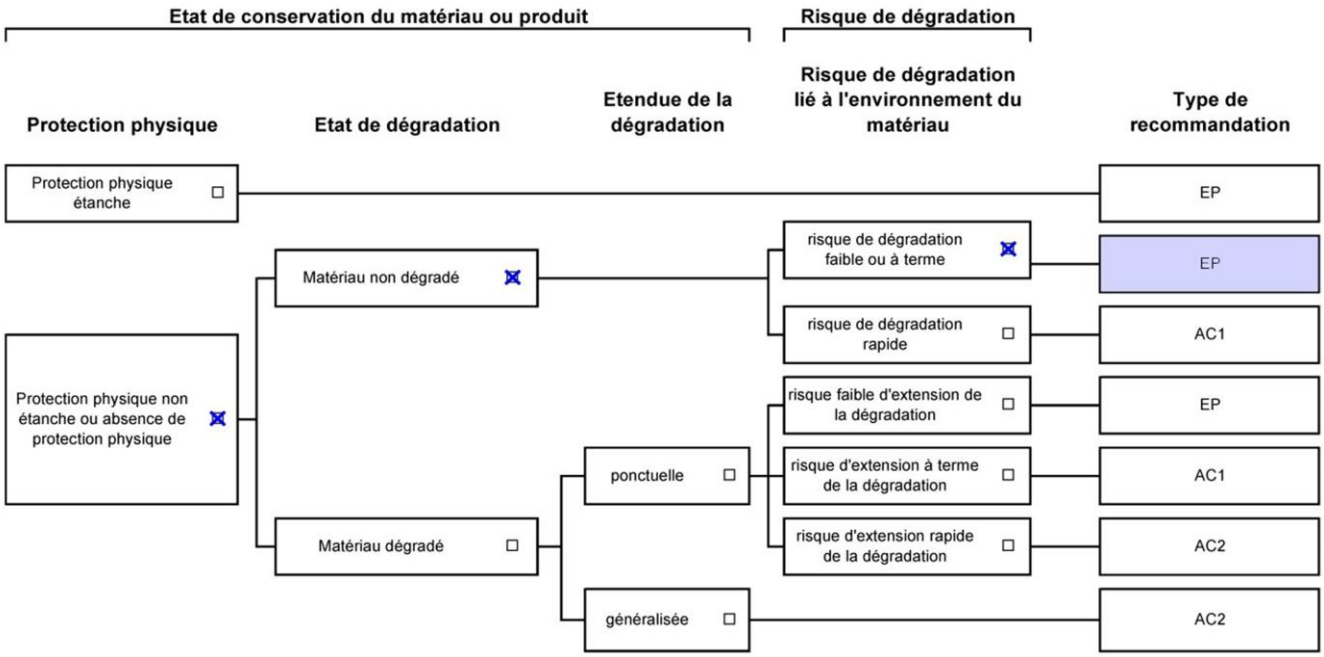

Dossier n° M4074793
Date de l'évaluation : 14/04/2021
Bâtiment / local ou zone homogène : 2ème étage Porte 6 - Chambre 1
Identifiant Matériau : ZPSO004
Matériau : Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragréage
Résultat EP (Z-III-RF)

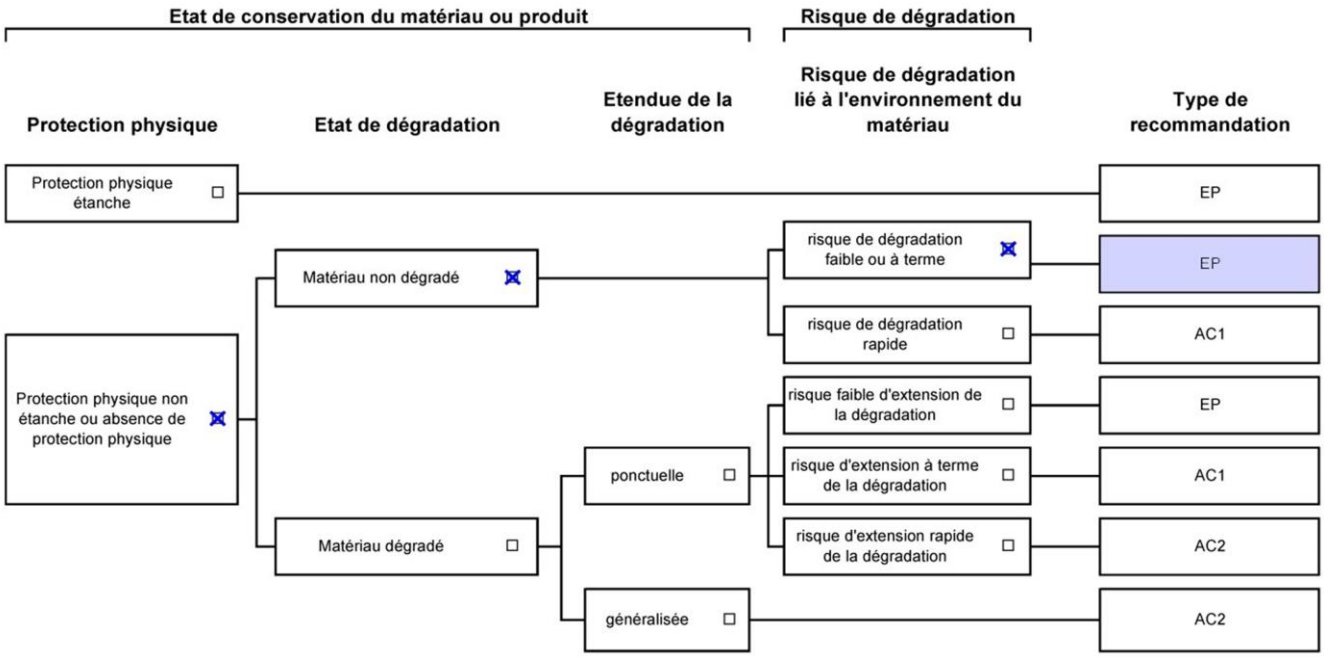

Dossier n° M4074793
Date de l'évaluation : 14/04/2021
Bâtiment / local ou zone homogène : 2ème étage Porte 6 - PL 1
Identifiant Matériau : ZPSO004
Matériau : Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragréage
Résultat EP (Z-III-RF)

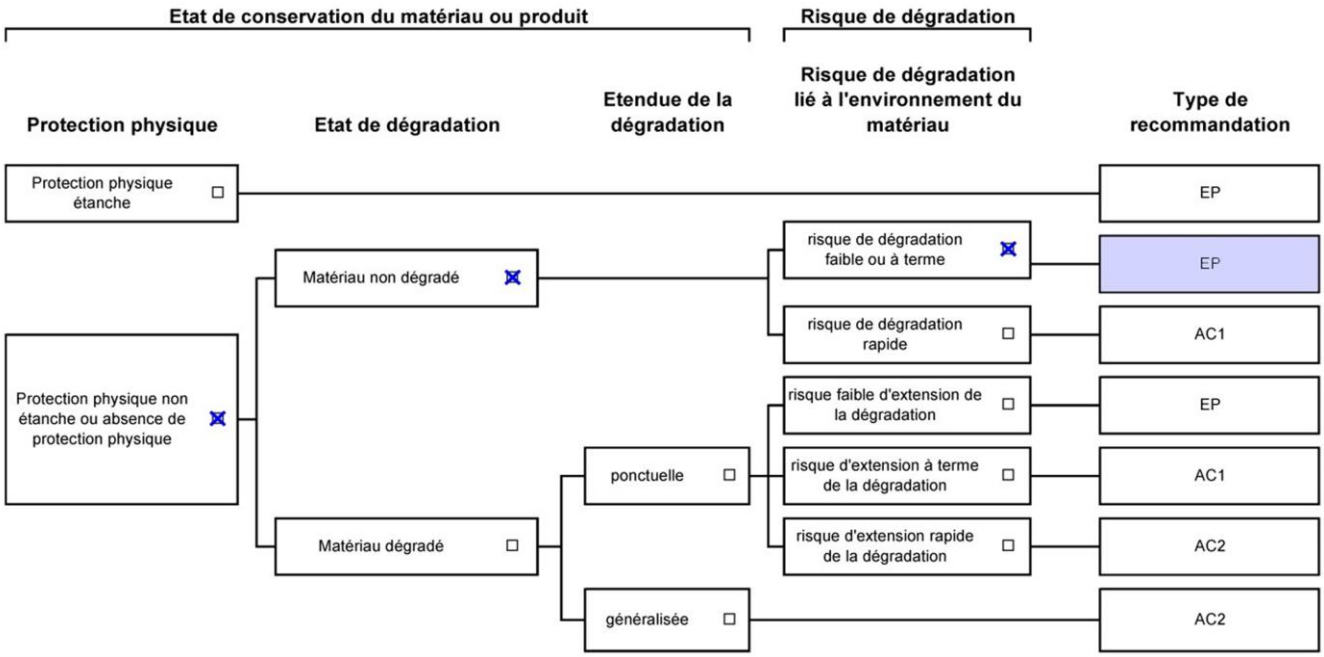

Dossier n° M4074793
Date de l'évaluation : 14/04/2021
Bâtiment / local ou zone homogène : 2ème étage Porte 6 - PL 2
Identifiant Matériau : ZPSO004
Matériau : Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragréage
Résultat EP (Z-III-RF)

MESURES A PRENDRE EN FONCTION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX AMIANTES SELON LES CRITERES DE LA LISTE B

AUTRES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES D'ORDRE GENERALE)

AMIANTE DETECTE

EP	Surveiller l'évolution de l'état de conservation
AC1	Recouvrir le matériau d'une couche de protection
AC2	Supprimer ou remplacer le composant

(Voir fiche(s) d'évaluation, ci-avant)

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX OU PRODUITS DE LA LISTE C

Aucune évaluation n'a été réalisée

MESURES A PRENDRE EN FONCTION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX AMIANTES DE LA LISTE C

AUTRES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES D'ORDRE GENERALE)

AMIANTE DETECTE

EP	Surveiller l'évolution de l'état de conservation
AC1	Recouvrir le matériau d'une couche de protection
AC2	Supprimer ou remplacer le composant

(Voir fiche(s) d'évaluation, ci-avant)

INFORMATION QUANT AUX ETATS DE DEGRADATION :

OBLIGATIONS EUT EGARD AU DECRET OBLIGATIONS EUT EGARD DE L'ARRETES DU 12 DECEMBRE 2012, DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE. (CONCERNANT LES MATERIAUX FRIABLES) :

En fonction notamment, de l'accessibilité du matériau, de son degré de dégradation, de son exposition à des chocs et à des vibrations et enfin à l'existence de mouvement d'air dans la zone homogène, l'action à entreprendre est définie par zones réputées homogènes.
En fonction du résultat obtenu du diagnostic, une note de 1 à 3 est attribuée :

- Une note égale à **UN** (1) se traduit par un contrôle périodique de l'état de conservation du matériau dans les conditions prévues à l'article 3.
- Une note égale à **DEUX** (2) oblige, selon les modalités prévues à l'article 5, à une surveillance du niveau d'empoussièrement dans l'atmosphère par un organisme agrée en microscopie électronique à transmission.
- Une note égale à **TROIS** (3) oblige, le propriétaire à procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues au dernier alinéa de l'article 5. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau inférieur à 5 fibres / litre.

RECOMMANDATIONS EUT EGARD DE L'ARRETES DU 12 DECEMBRE 2012, DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE. (CONCERNANT LES MATERIAUX NON FRIABLES) :

- Soit une **« évaluation périodique »**, lorsque, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit.
- Soit une **« action corrective de premier niveau »**, lorsque, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés.
- Soit à une **« action corrective de second niveau »**, qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation.

OBLIGATION DONNEUR D'ORDRE SELON L'ARTICLE 11 DE L'ARRETE DU 16 JUILLET 2019

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du DAPP prévu à l'article R. 1334-29-4 I du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du DTA prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

9. RAPPORTS D'ANALYSES

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

PCA Polskie Centrum Akredytacji — BADANIA — AB 1609

ADX GROUPE
Lionel DA CUNHA MARTINS
Parc Saint Fiacre
53200 CHATEAU GONTIER

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-029316-01
Date d'émission de rapport : 26/04/2021 16:30

Référence dossier Client:6077213bb330dDossier: M4074793
Référence dossier N° : 21UV023111
Référence laboratoire N° : 21RI036732
Reçu par MyEasyLab-St Herblain le : 20/04/2021 13:22
Reçu par le laboratoire le : 21/04/2021

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001-01	P001 - 3 - Parois verticales interieures - Revetements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales interieures - Murs et cloisons maconnes - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - 2eme etage Porte 6 - Cuisine	Matériau de type système d'enduit peinture (blanc)	MET / T3MD	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002-01 (1) (2)	P002 - 3 - Parois verticales interieures - Revetements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales interieures - Murs et cloisons maconnes - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - 2eme etage Porte 6 - Sejour	Matériau fibreux de type papier peint (beige) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige)	MET / C5KZ	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 7 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

1/7

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-029316-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
003-01 (1) (2)	P003 - 3 - Parois verticales interieures - Revetements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales interieures - Murs et cloisons maconnes - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - 2eme etage Porte 6 - Cuisine	Matériau fibreux de type papier peint (beige) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige)	MET / C5KZ	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004-01	P004 - 3 - Parois verticales interieures - Revetements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales interieures - Murs et cloisons maconnes - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - 2eme etage Porte 6 - Sejour	Matériau de type système d'enduit peinture (blanc)	MET / T3MD	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005-01	P005 - 3 - Parois verticales interieures - Revetements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales interieures - Murs et cloisons maconnes - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - 2eme etage Porte 6 - Cuisine	Matériau de type système d'enduit peinture (blanc)	MET / T3MD	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 7 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-029316-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
006-01 (1) (2)	P006 - 3 - Parois verticales interieures - Revetements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales interieures - Murs et cloisons maconnes - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - 2eme etage Porte 6 - Sejour	Matériau fibreux de type papier peint (beige) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige)	MET / C5KZ	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007-01	P007 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revetements de sols - Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragreage - Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragreage - 2eme etage Porte 6 - Entree	Matériau semi-dur de type dalle de sol (gris)	MET / T3MD	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	⚠ Fibres d'amiante de type chrysotile
007-02 (i)	P007 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revetements de sols - Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragreage - Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragreage - 2eme etage Porte 6 - Entree	Matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige) (i)	MOLP / GA7E	2 / 2	-	⚠ Fibres d'amiante de type chrysotile

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 7 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-029316-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
008-01	P008 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revetements de sols - Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragreage - Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragreage - 2eme etage Porte 6 - Chambre 1	Matériau semi-dur de type dalle de sol (gris)	MET / T3MD	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	⚠ Fibres d'amiante de type chrysotile
008-02 (i)	P008 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revetements de sols - Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragreage - Couche1: Dalle de sol + Couche2: Colle bitumineuse + Couche3: Ragreage - 2eme etage Porte 6 - Chambre 1	Matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige) en traces(i)	MOLP / GA7E	2 / 2	-	⚠ Fibres d'amiante de type chrysotile
009-01	P009 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revetements de sols - Couche1: Revetement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragreage - Couche1: Revetement de sol + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragreage - 2eme etage Porte 6 - Degagement	Matériau souple de type revêtement de sol (beige)	MET / LT7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009-02	P009 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revetements de sols - Couche1: Revetement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragreage - Couche1: Revetement de sol + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragreage - 2eme etage Porte 6 - Degagement	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) en traces ; matériau semi-dur (beige)	MET / T3MD	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 7 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-029316-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
010-01	P010 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revetements de sols - Couche1: Revetement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragreage - Couche1: Revetement de sol + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragreage - 2eme etage Porte 6 - Chambre 2	Matériau souple de type revêtement de sol (beige)	MET / LT7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
010-02	P010 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revetements de sols - Couche1: Revetement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragreage - Couche1: Revetement de sol + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragreage - 2eme etage Porte 6 - Chambre 2	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur (beige)	MET / T3MD	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
011-01	P011 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revetements de sols - Couche1: Revetement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragreage - Couche1: Revetement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragreage - 2eme etage Porte 6 - Chambre 3	Matériau souple de type revêtement de sol (bleu)	MET / LT7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
011-02	P011 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revetements de sols - Couche1: Revetement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragreage - Couche1: Revetement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragreage - 2eme etage Porte 6 - Chambre 3	Matériau souple de type revêtement de sol (bleu) en traces ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) en traces ; matériau semi-dur (beige) en traces	MET / T3MD	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 7 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-029316-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
012-01	P012 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revetements de sols - Couche1: Revetement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragreage - Couche1: Revetement de sol + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragreage - 2eme etage Porte 6 - Chambre 4	Matériau souple de type revêtement de sol (bleu)	MET / LT7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
012-02	P012 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revetements de sols - Couche1: Revetement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragreage - Couche1: Revetement de sol + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragreage - 2eme etage Porte 6 - Chambre 4	Matériau souple de type revêtement de sol (bleu) en traces ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET / T3MD	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
013-01 (3)	P013 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revetements de sols - Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage - Couche1: Colle de carrelage + Couche2: Joint de carrelage - 2eme etage Porte 6 - Salle d"eau	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type joint ciment (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (fibreux) (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige) en traces	MOLP / GA7E	2 / 2	-	⚠ Fibres d'amiante de type chrysotile
014-01	P014 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revetements de sols - Couche1: Revetement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Colle de carrelage + Couche4: Joint de carrelage - Couche1: Revetement de sol + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Colle de carrelage + Couche4: Joint de carrelage - 2eme etage Porte 6 - Cuisine	Matériau souple de type revêtement de sol (fibreux) (vert) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET / T3MD	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Le traitement des échantillons de ce dossier a nécessité au total :
20 analyses au laboratoire dont 17 par la technique identifiée sous le terme MET et 3 par la technique identifiée sous le terme MOLP.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 7 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-029316-01

Observation(s) échantillon(s)

(1) Ce résultat a été confirmé par plusieurs prises d'essais concordantes.
(2) La totalité de l'échantillon a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible.
(3) Les fibres d'amiante ont été détectées dans le matériau dur de type ciment-colle (fibreux) (gris). Les autres matériaux décrits simultanément ne peuvent pas être séparés et analysés séparément, en conséquence, en raison du risque d'intercontamination, le résultat d'analyse est rendu sur l'ensemble de la couche.

Autre(s) observation(s)

(i) Les fibres d'amiante ont été détectées dans le matériau de type colle bitumineux (noir). Les autres matériaux décrits simultanément ne peuvent pas être séparés et analysés séparément, en conséquence, en raison du risque d'intercontamination, le résultat d'analyse est rendu sur l'ensemble de la couche.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

***MOLP**:Détermination Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée à partir du Guide HSG 248 de 2005 - annexe 2*

***MET**:Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NF X 43-050: Janvier 1996*

Notes :
1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue polonaise et stockée en interne par le laboratoire . - 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire sépare l'échantillon transmis par le demandeur pour une analyse par composant. Des composants décrits simultanément dans une même prise d'essai n'ont pas pu être séparés pour l'analyse. - 3 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives . Toutefois, conformément à son offre et au LAB GTA 44, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par META indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif. - 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse. - 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable. Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm. "Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante. - 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° AB 1609 et est disponible sur https://pca.gov.pl/. - 7 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client. - 8 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18). - 9 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Validé et approuvé par :

Joanna Janicka
Chef d'équipe suppléant

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 7 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

7/7

10. ANNEXES /ATTESTATION D'ASSURANCE/ CERTIFICATION

Votre Assurance

RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE

ATTESTATION

COURTIER

CNA
178 BOULEVARD PEREIRE
75017 PARIS
Tél : 01 40 68 02 02
Fax : 01 40 68 05 00
Email : CONTACT@CNASSUR.COM
Portefeuille : 0114921220

Vos références :

Contrat n° 3912280604
Client n° 0626460020

AXA France IARD, atteste que :

SAS ADX GROUPE
COMPTABILITE FOURNISSEURS
PARC SAINT FIACRE
53200 CHATEAU GONTIER

a souscrit un contrat d'assurance Responsabilité Civile 1ère ligne n° 3912280604 et un contrat Responsabilité Civile 2ème ligne n° 3912431104, garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités garanties par ce contrat :

Les diagnostics techniques immobiliers obligatoires

- Repérage amiante avant-vente
- Constat des risques d'exposition au plomb
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites
- Etat des risques naturels, miniers et technologiques
- L'Infiltrométrie

Les autres diagnostics

- Inventaire des Matières Potentiellement Dangereuses dans les navires conformément à la Résolution MEPC.197(62) de l'OMI
- Dossier Technique Amiante (DTA)
- Diagnostique Technique Globale (DTG*
- Dossier Amiante Partie Privative (DAPP)
- Contrôle du plomb après travaux
- Contrôle de l'état de conservation des matériaux contenant de l'amiante

- Repérage de l'amiante avant travaux
- Repérage de l'amiante avant démolition
- Repérage du plomb avant travaux
- Diagnostic accessibilité handicapés
- Constat de l'état parasitaire dans les immeubles bâtis et non bâtis
- Attestations de surface : Loi Carrez, surface habitable, surface utile.
- Diagnostic Technique Immobilier (Loi SRU)
- Etat des lieux locatifs
- Diagnostic de pollution des sols
- Audit de pré acquisition
- Recherche des métaux lourds
- Dossier de mutation
- Diagnostic technique en vue de la mise en copropriété
- Audit de la partie privative en assainissement collectif
- Etats des lieux dans le cadre des dispositifs Robien et Scellier
- Attestation de décence du logement (critères de surface et d'habitabilité)
- Diagnostic sécurité piscine
- Test d'étanchéité à l'air des bâtiments
- Attestation de conformité à la Réglementation Thermique
- Réalisation de documents uniques d'évaluation des Risques Professionnels
- Formation aux métiers du Diagnostic
- L'Analyse de la qualité de l'air et La Recherche de fuites
- Vérification de la VMC
- Pose de détecteurs incendie
- Sapiteur Amiante
- Rédaction de Plan de Prévention des Risques, nécessaire lors de l'intervention d'une entreprise extérieure sur le site d'une entreprise utilisatrice
- Actes de prélèvement légionnelle
- Portabilité de l'eau
- Mesures d'empoussièrement
- Habilitation COFRAC : contrôles électriques suivants :
  - VI(BT) : Vérifications initiales des installations électriques permanentes limitées à la basse tension et sur demande de l'inspection du travail des installations électriques permanentes ou temporaires limitées à la basse tension, installations alimentées depuis un branchement à puissance limitée ou un branchement à puissance surveillée.
  - VP (BT) : Vérifications périodiques des installations électriques permanentes limitées la basse tension, alimentées depuis un branchement puissance limitée ou un branchement à puissance surveillée, sans modification de structure et réalisées sur la base des rapports de vérification précédents
  - VT (BT) : Vérifications, avant mise en service, des installations électriques temporaires limitées à la basse tension, alimentées depuis un branchement à puissance limitée ou un branchement à puissance surveillée.
- Diagnostic amiante sur des navires selon Décret n° 2017-1442 du 3 octobre 2017 relatif à la prévention des risques liés à l'amiante à bord des navires sous la marque ADX Expertise.
- Réalisation de maquette numérique dans le cadre du BIM (Building information Modeling)
- Diagnostic déchets avant démolition
- Etude thermique du bâtiment
- Prélèvements COVID dans des espaces professionnels et dans les règles de protection édictées par les autorités publiques.
- Examens visuels après désamiantage

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1205282019067

Garanties au contrat 1ère Ligne N° 3912280604

Montant des garanties : « Lorsqu'un même sinistre met en jeu simultanément différentes garanties, l'engagement maximum de l'assureur n'excède pas, pour l'ensemble des dommages, le plus élevé des montants prévus pour ces garanties » ainsi qu'il est précisé à l'article 6.3 des conditions générales.

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	**9.000.000** € par année d'assurance et par sinistre
Dont : **Dommages corporels**	**9.000.000** € par année d'assurance et par sinistre
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	**1.200.000** € par année d'assurance et par sinistre
Autres garanties :	
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus	**750.000** € par année d'assurance
Responsabilité civile professionnelle **(tous dommages confondus)**	**par expert** **300.000 €** par sinistre et **500.000** € par année d'assurance
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	**150.000** € par sinistre
Reconstitution de documents/ médias confiés (selon extension aux conditions particulières)	**30.000** € par sinistre

Garanties au contrat 2ème Ligne N° 3912431104

La garantie de l'Assureur s'exerce à concurrence des montants suivants : **pour la seule garantie Responsabilité Civile Professionnelle :**

Tous dommages confondus : 3 000 000 € par sinistre et par année d'assurance et par filiale, membre du GIE
Dont :
- Dommages résultant d'atteintes à l'environnement accidentelles sur les sites des clients de l'assuré : 1 500 000 € par sinistre et par année d'assurance et par filiale, membre du GIE

Il est précisé que ces montants interviennent :

- en excédent des montants de garantie du contrat de 1ère ligne,
- après épuisement des montants de garantie fixés par année d'assurance dans le contrat de 1ère ligne. En cas d'intervention du présent contrat au premier euro, il sera fait application des franchises du contrat de 1ère ligne.

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Les garanties s'exercent à concurrence des montants figurants ci-dessous de la présente.
Sa validité cesse pour les risques situés à l'Etranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2021 au 31/12/2021 inclus,** sous réserve du paiement des primes 2021 et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à NANTERRE le 4 janvier 2021
Pour la Société:

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

Numéro d'accréditation
4-0598
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

WI. CERT
« CERTIFICATION DE COMPETENCES

« Version 02 »

Décerné à : **DA CUNHA MARTINS LIONEL** Sous le numéro : **C010-SE07-2019**

Domaine (S) concerné (S)	VALIDITE
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE **(SANS MENTION)**	**X**
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE **(MENTION)**	**X**
DIAGNOSTIC DE L'ETAT DES INSTALLATIONS INTERIEURES DE GAZ	**X**
DIAGNOSTIC DE L'ETAT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION	**X**
DIAGNOSTIC CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB	**X**
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS **(SANS MENTION)**	**Du 13/07/19 Au 12/07/24**
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS **(MENTION)**	**Du 13/07/19 Au 12/07/24**
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (METROPOLE)	**X**
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (DROM-COM)	**X**

Les compétences répondent aux exigences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

* Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 25 Juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification; Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 14 décembre 2009 et du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 08 décembre 2009 et du 13 décembre 2011 ; Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 15 décembre 2009 et 15 décembre 2011 ; Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 10 décembre 2009 , 2 décembre 2011 et 10 Aout 2015.

Délivré à Thionville, le 19/07/2019
Par WI. CERT
Direction

WI.CERT
16 RUE DE VILLARS
57100 THIONVILLE
Tél. 03 72 52 02 45
Siret N° 82885893600010 - APE 7120B

BUREAU VERITAS
Certification

Certificat

Attribué à

Monsieur Lionel DA CUNHA MARTINS

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité.

DOMAINES TECHNIQUES

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du certificat*
Electricite	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification	**23/03/2018**	**22/03/2023**
Gaz	Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification	**09/03/2018**	**08/03/2023**
Plomb sans mention	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification	**09/03/2018**	**08/03/2023**

Date : 18/07/2019 Numéro de certificat : 8096050

Jean-Michel Audrain , Directeur Général

RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C124913

[redacted]

* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur www.bureauveritas.fr/certification-diag

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
60, avenue du Général de Gaulle – Immeuble Le Guillaumet - 92046 Paris La Défense

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION N°4-0087
Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

Certificat de compétences
Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI5195 Version 001

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur DA CUNHA MARTINS Lionel

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

DPE individuel Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel
Date d'effet : 26/02/2019 - Date d'expiration : 25/02/2024

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 12/07/2019.

* Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention.
**Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels. Missions de repérage des matériaux et produits de la liste C. Les examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement. Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr

cofrac CERTIFICATION DE PERSONNES ACCREDITATION N° 4-0522 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Parc d'Affaires, Espace **Performance** – Bât K – 35760 Saint-Grégoire